

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur.	18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, —	10 » — 13 »
Trois mois, —	5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.	
9 — 04 — — Omnibus.	
4 — 35 — — soir, Express.	
6 — 56 — — Omnibus.	

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).	
7 — 52 — — Omnibus-Mixte.	
9 — 50 — — Express.	
5 — 47 — — soir, Omnibus.	
9 — 57 — — Poste.	

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^e, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

A Düppel, l'héroïsme a fini par succomber sous le nombre. L'honneur du drapeau danois ne recevra nulle atteinte de cette défaite : au contraire, il en retirera un lustre nouveau. L'Europe a tenu pendant un mois ses yeux attachés avec émotion sur cette poignée d'hommes aux prises avec une armée puissante. Aussi la part de gloire qui revient aux vaincus balancera-t-elle, si elle ne la dépasse, la part de gloire réservée aux vainqueurs.

Maintenant, quelles seront les conséquences politiques de cet événement ? C'est ce qu'il est difficile de déterminer dès aujourd'hui.

La chute de Düppel peut produire en Suède et en Norvège une émotion qui force le gouvernement à intervenir.

D'autre part, l'orgueil militaire de la Prusse se trouvant satisfait par un avantage important, il est permis d'espérer que cette puissance sera moins exigeante et moins obstinée dans ses prétentions.

La conférence réunie à Londres pour le règlement du conflit dano-allemand tiendra ses séances dans la résidence officielle de lord Palmerston, l'hôtel des affaires étrangères n'étant pas actuellement en état de recevoir les plénipotentiaires.

La Gazette de Vienne déclare que les plénipotentiaires allemands ont pour devoir et ont reçu pour instruction de demander instamment et sans réserve la séparation des Duchés,

dont l'existence deviendrait autonome sous le protectorat de l'Allemagne.

La Gazette du Weser affirme que, si la Prusse est abandonnée par l'Autriche dans la guerre actuelle, elle continuera seule cette guerre.

Des lettres particulières de Stockholm parlent d'une crise ministérielle qu'elles présentent comme prochaine. Elles disent que le comte de Manderstroem, actuellement ministre des affaires étrangères, se retirerait d'ici à peu de temps et serait remplacé par le comte Hamilton, qui était dernièrement ambassadeur de Suède à Copenhague et qui représente, assure-t-on, l'idée scandinave.

Le fait ne serait pas sans importance, mais, comme rien ne le garantit encore, nous attendons de plus amples informations.

BULLETIN DE LA GUERRE.

Une dépêche de Copenhague annonce que dans la soirée du 16, les Prussiens se sont emparés de quelques fossés de tirailleurs et qu'ils sont à 300 mètres des batteries danoises. La dépêche ajoute que le feu est très-vif.

D'autre part, une dépêche datée du quartier-général prussien, à Gravenstein, annonce que dans la même journée un capitaine et un lieutenant suivis de 16 soldats prussiens ont trouvé moyen d'aborder dans l'île d'Alsen. Ils ont surpris un poste danois et encloué deux canons de la batterie d'Arnkjell, et, pour suivis trop tard, ont pu se retirer, emportant comme trophées les écouvillons, les refouloirs et quelques gargousses des pièces enclouées.

Ce dernier détail semble indiquer que les pièces étaient de petit calibre ou que la dépêche prussienne a un peu embelli le récit de ce coup de main.

Une lettre adressée de Gravenstein à la Nouvelle Gazette de Prusse explique le silence momentané des batteries danoises et les bruits d'évacuation prochaine qui avaient couru. Les Danois travaillaient secrètement à élever de nouveaux retranchements derrière la première ligne de fortifications détruites par le bombardement. Le secret a été bien gardé et les assiégeants ont été stupéfaits de trouver tout à coup de nouveaux ouvrages à attaquer et un nouveau siège à faire.

Les navires dont nous avons signalé l'arrivée dans le port d'Horup, sous pavillon anglais, venaient de Copenhague. Ils apportaient des munitions et des canons pour les nouveaux retranchements. Les Danois ont maintenant 15,000 hommes à Düppel et dans l'île d'Alsen. Le Rolf-Krake, une frégate et plusieurs canonnières croisent dans la baie et dans le détroit, prêts à engager le feu avec les batteries prussiennes.

Quand les Prussiens auront forcé cette deuxième ligne d'ouvrages, ils auront à faire encore le siège des fortifications élevées dans l'île d'Alsen. Ils ont devant Düppel 96 canons de gros calibre, sans compter les batteries de Broacker et 2 batteries de mortiers. Ils ont un effectif de 40,000 hommes.

Ces forces ne semblent pas suffisantes, la Prusse envoie encore les régiments de Silésie. Des pionniers autrichiens travaillent dans les tranchées. On attend plusieurs régiments de Galliciens et de Tchèques.

Les Danois sont pleins de résolution. Plusieurs lettres écrites par les officiers de la garnison disent que le moral des soldats est excellent. Les nouvelles batteries ripostent vigoureusement aux batteries prussiennes. Elles les ont plusieurs fois réduites au silence. Une batterie prussienne établie sur le flanc droit de Düppel a dû changer ses canons démontés par le feu de la place.

Nous n'avons encore sur la prise de Düppel que les détails contenus dans les rapports prussiens. Les voici :

Les redoutes 1, 2, 3, 4, 5, 6, étaient à moitié détruites par le bombardement ; les fortifications laissaient les défenseurs à découvert. Le 18 au matin, le maréchal Wrangel a lancé les colonnes d'assaut. Une distance de 60 mètres les séparait des redoutes de gauche.

Au centre, la distance était un peu plus grande. Un feu d'artillerie très-vif défendait la redoute n° 4. Mais malgré l'acharnement avec lequel la garnison s'est battue, le nombre devait l'emporter. Un peu avant onze heures, les six premières redoutes étaient prises. Les assiégeants dépassant la première ligne s'emparaient de la septième redoute et s'élançaient sur la deuxième ligne de retranchements élevée à la hâte en quelques nuits.

Cette seconde ligne se composait, comme la première, d'une série de redoutes reliées entre elles par des fossés et des remparts de terre. Les Prussiens ont pris d'abord le centre et la gauche. Ils se sont portés ensuite sur l'aile droite. A une heure après midi, les redoutes 8, 9 et 10, qui formaient la droite de la première ligne, étaient au pouvoir de la bri-

REUILLETON.

6

LE PREMIER SUCCÈS.

(Suite.)

Qu'y a-t-il de vrai dans cette légende ? Peut-être tout, peut-être rien. Si, d'une part, l'imagination des petits admet trop volontiers plus haut qu'eux les fautes et les crimes, de l'autre, peut-on se dissimuler qu'à tous les échelons de la société le mal s'est toujours mêlé au bien dans des proportions effrayantes ? Sans discuter l'authenticité de l'histoire qu'il venait d'entendre, Lucien déplora la fin tragique de Jeanne Le Bihan, et chercha des yeux les fenêtres les plus élevées, voulant reconnaître la chambre haute où Trelavané avait cru laisser en sûreté la paysanne devenue marquise.

— Mais, dit Marceline, cette petite Jeanne et son père auraient dû ne pas se laisser ébranler par l'obsession du jeune seigneur. La ballade nous apprend que toute la fortune du laboureur ne s'élevait qu'à deux mille écus, qu'il devait partager entre ses deux enfants. Un patrimoine de trois mille francs, com-

prenez-vous cela, pour une couronne de marquise ?

— Ce que je comprends toujours parfaitement, répliqua le capitaine, c'est la vanité féminine. Jeanne, d'ailleurs, pouvait avoir une raison meilleure que celle-là. Voyons, continua le vieillard en s'adressant à Mlle de Rosmadec, qu'auriez-vous fait à la place de Jeanne Le Bihan ?

A cette question imprévue, Amélie se troubla. Comme le vieux marin, la sœur de l'aveugle comprenait fort bien qu'un mariage avec un homme aussi pauvre qu'elle n'était pas possible, et peut-être l'idée vague d'une autre alliance moins précaire avait-elle, aux heures d'une rêverie de jeunesse, aux heures de dégoût pour les sujétions de la vie présente, traversé parfois son esprit. Après quelques paroles un peu confuses, elle répondit avec plus de clarté. Jeanne, à son avis, ne pouvait attendre que des chagrins d'une telle union. Pour elle, Amélie, sans rien affirmer quant à sa raison, elle supposait qu'une autre protection, qui, hélas ! n'était pas l'humilité, l'eût défendue à temps contre le marquis et toute sa famille. S'animant par degrés, et, pour la première fois, laissant admirer à Lucien l'énergie de son accent et la fermeté de son regard :

— Aller au devant d'un affront ! s'écria-t-elle, s'exposer aux dédains, à l'insulte de parents qui refusent de vous traiter en égale ! Oh ! plutôt l'isolement et la mort même !

Un moment de silence suivit ces paroles. Un peu confuse de les avoir prononcées avec tant de véhémence, Mlle de Rosmadec se leva du tertre qu'elle occupait et se dirigea vers l'une des tours.

Lucien demeura pensif, les yeux fixés sur un églantier qui balançait ses branches couvertes de fleurs d'un rose pâle, au flanc d'un rocher en surplomb, au-dessus d'un profond ravin. Le regard de Marceline suivait la même direction.

— Avez-vous le pied sûr ? demanda-t-elle.

Notre rêveur fit un mouvement de surprise ; il croyait avoir mal entendu.

— N'est-il pas singulier, reprit Mlle Ploubère, que ces fleurs, auxquelles je n'aurais pas fait attention si elles étaient là sous ma main, me paraissent charmantes là-bas, justement à cause de la difficulté qu'il y aurait pour les cueillir ?... Si j'étais homme, il me semble que je n'hésiterais pas à les aller prendre.

Si j'étais homme ! Marceline ne l'était point ; et, soit légèreté, soit égoïsme, elle n'hésitait pas, pour

une fantaisie puérile, à pousser un autre dans un danger très-sérieux qu'elle ne pouvait partager. M. de Mouy se leva et s'approcha du bord de l'abîme pour étudier le terrain, malgré les réclamations du vieillard pourpre de colère.

Quelques saillies de rochers, ou plutôt quelques pierres en surplomb mêlées de terre et d'arbustes, ne pouvaient permettre qu'à grand-peine d'atteindre dans sa position effrayante le rosier sauvage. Il fallait d'abord se laisser glisser, sur une pente rapide, à quatre mètres au moins au-dessous du sol où s'élevait le vieux château. Lucien comprenait mieux que personne l'extravagance de l'expédition. Mais, malgré toute sa raison, il était jeune, sensible à la critique, même des sots, et la crainte de passer, aux yeux d'une jeune fille de dix-sept ans, pour manquer de courage ne lui permit pas d'hésiter.

— En avant ! dit-il, affectant une sécurité qu'il n'avait pas, et répondant ainsi au vieux marin qui venait à lui pour le retenir.

Il était déjà trop tard pour l'arrêter : l'imprudent avait franchi la distance qui le suspendait comme l'églantier aux escarpements presque à pic du précipice.

Le capitaine prit le bras de sa fille, et serrant ce

gade Raven. Les troupes chargées de défendre ces ouvrages, se voyant séparées du reste de l'armée, sans communication et dans l'impossibilité d'être secourues, n'ont dû opposer qu'une faible résistance. C'est là probablement que les Prussiens ont dû faire les 2,000 prisonniers dont parlent les dépêches adressées à Berlin et reproduites par les journaux.

Les Danois n'ont dû défendre la tête du pont qui réunissait l'île d'Alsen au Sundewitt que le temps nécessaire à assurer leur retraite. Les Prussiens auraient certainement poursuivi leurs avantages, s'ils l'avaient pu. Les Danois sont parvenus à détruire le pont et à se retirer dans l'île.

Cette affaire a été sanglante. Le *Rolf-Krake* et les autres navires danois ont dirigé un feu meurtrier sur l'infanterie prussienne.

Nous ne connaissons pas encore le chiffre des morts et des blessés. L'armée danoise a dû éprouver des pertes sensibles. Elle a laissé entre les mains de l'ennemi 51 officiers et 2,000 soldats. C'est un grand vide dans les rangs d'une armée déjà trop peu nombreuse.

Cette victoire a causé une grande joie à Berlin. Voici le télégramme que le roi de Prusse a envoyé immédiatement au prince Frédéric-Charles à Spitzberg près de Gravenstein :

« Après le Dieu des armées, c'est à mes magnifiques troupes et à ton commandement que je dois la glorieuse victoire d'aujourd'hui. Exprime aux troupes ma plus haute satisfaction et ma royale reconnaissance pour les faits d'armes accomplis par elles.

Signé : GUILLAUME. »

Maintenant, les Prussiens sont maîtres de tout le Sundewitt. Il ne reste plus aux Danois que l'île d'Alsen, dans laquelle ils se sont fortifiés. Le *Rolf-Krake* et les autres bâtiments de l'escadre se sont retirés. Mais il est probable qu'ils surveillent le détroit et que leur artillerie viendra en aide aux batteries de la côte, quand les Prussiens essaieront de jeter un pont sur le détroit d'Alsen.

Le *Moniteur prussien* parle d'une expédition dirigée par le général Munster contre la petite ville de Julsmunde. Les Danois y avaient établi des magasins dont les Prussiens se sont emparés et qui contenaient des approvisionnements considérables. Mais à côté des nouvelles qui nous arrivent de Düppel tout autre fait de guerre perd son importance. La prise de Düppel fait tout oublier. (Pays).

D'après deux télégrammes de Dresde et de Varsovie du 17 avril, l'empereur de Russie a retiré l'administration du diocèse de Varsovie à l'archevêque M. Felinski et ordonné à la Société du Crédit foncier de Pologne d'émettre des duplicata des lettres de gages sous-traites, il y a quelque temps, dans ses caisses.

Les lettres de Rome du 16 disent que l'individu le plus grièvement blessé par la bombe jetée le 12 a été reconnu pour être un mazzinien expulsé de Rome et revenu clandestinement. On a arrêté d'autres émissaires mazziniens.

Nos correspondances de Beyrouth et de Damas nous signalent un commencement de fermentation dans le Liban. On pense généralement que la Porte aura à prendre des mesures de précaution énergiques à l'époque prochaine où les pouvoirs du gouverneur général devront être renouvelés.

Une dépêche transmise par l'Agence-Havas nous apprend que deux frères de l'émir de Caboul se sont insurgés contre lui. On disait à Bombay que quatre prisonniers italiens auraient été décapités à Bouckara. On se rappelle que ces quatre sujets italiens, dont nous avons autrefois donné les noms, voyageaient dans ces contrées dans un intérêt commercial et purement privé.

Parker était arrivé, le 9 mars, à Shang-Hai, et le général Gordon avait pris la ville d'Esching. La famine règne dans tout le nord de la Chine.

Le *Moniteur* publie des nouvelles excellentes du Mexique. Il annonce en même temps la solution satisfaisante du conflit léger qui s'était élevé entre la légation française de Rio-Janeiro et le gouvernement brésilien.

Ce gouvernement s'est déterminé à accepter la médiation du roi de Portugal pour le règlement de ses difficultés avec le cabinet de Londres.

On écrit de Paris, le 18 avril, au *Phare de la Loire* :

Toute l'attention se porte naturellement sur la lettre de l'Empereur à M. Fould que le *Moniteur* publie ce matin. La partie financière de cette lettre a produit beaucoup moins d'effet que le paragraphe politique qui la termine, et cela se conçoit. Nous savions par les déclarations que M. Rouher a faites samedi au Corps-Législatif que le second décime d'enregistrement doit être supprimé à dater du 1^{er} juillet prochain, mais nous ne savions pas que « les » espérances de paix deviennent de jour en jour plus certaines, » et personne ne pouvait nous l'apprendre avec autant de certitude et d'autorité que l'Empereur.

Je vous ferai remarquer toutefois qu'il ne s'agit que « d'espérances. »

Le règlement de nos intérêts financiers avec l'empereur Maximilien n'aura pas seulement pour conséquence la suppression du double décime d'enregistrement; le budget de la guerre pour 1864 est réduit de 2,100,000 fr., celui de la marine de 2,900,000 francs.

Ces modifications et d'autres encore font que les suppléments de crédits extraordinaires de l'exercice 1864 qui se soldaient par un ex-

cedant de dépenses de 4,754,514 francs au budget extraordinaire, se présenteront en équilibre à ce budget et laisseront au budget ordinaire un excédant de recettes de 767,500 francs.

Pour l'exercice 1865, l'excédant de recettes du budget ordinaire, fixé d'abord à 876,872 francs, doit être porté à 1,405,479 francs et l'excédant de recettes du budget extraordinaire, fixé primitivement à 98,011 francs, se trouve réduit à 9,006 francs.

En voilà plus qu'il n'en faut pour vous faire comprendre le mouvement considérable de hausse qui s'est produit à la Bourse.

Ce mouvement est d'ailleurs secondé, si ce n'est dirigé, par le Crédit mobilier qui, ainsi que je vous l'ai annoncé, a obtenu du gouvernement ce qu'il désirait.

Il va doubler son capital en émettant des obligations; mais, d'après ce qu'on me rapporte, il serait tenu de déposer à la caisse des consignations une somme de 60 millions, qu'il pourrait verser en titres de rente au cours du jour; si ces titres venaient à se déprécier, le Crédit mobilier parferait la somme.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Garibaldi éprouve, à cette heure, que la gloire n'est souvent qu'une corvée. Le genre de vie tumultueux, excessif, désordonné, auquel l'empressement des Anglais condamne l'ex-dictateur, était trop nouveau pour lui pour ne pas agir sur sa santé. Au milieu des fêtes de Londres, il s'est pris à regretter les tranquilles et austères solitudes de Caprera; et les médecins, inquiets, lui conseillent un prompt départ, le repos et l'air de la campagne.

Garibaldi quittera Londres vendredi prochain pour regagner son île, en compagnie du duc et de la duchesse de Sutherland, qui ont mis leur yacht à sa disposition.

C'est du moins ce qu'une dépêche de l'agence Havas nous apprend.

— LE SAVON DU PAUVRE. — C'est un savon qui ne coûte rien que la peine de le recueillir, dit un journal des départements. Il nettoie rapidement et complètement toute espèce de linge et les coutils écus et de couleur dont l'usage est si général dans nos campagnes. Ce savon, c'est la terre glaise. On voit des vêtements de prix, dont la couleur primitive avait entièrement disparu sous les taches de graisse, reprendre la netteté et l'éclat du drap neuf en moins de dix minutes par le procédé suivant : on fait détremper de la terre glaise dans un peu d'eau pendant un quart d'heure. Pour le dégraissage d'un vêtement complet en drap, on délaye 2 kilogrammes de terre glaise environ dans un litre d'eau, et on répand cette espèce de purée sur les vêtements à dégraisser que l'on a placés dans un haquet. On ajoute peu à

peu de l'eau à mesure qu'elle est absorbée par les étoffes. Puis, quand les étoffes sont bien imprégnées, sans être noyées dans le liquide, on les pétrit comme s'il s'agissait d'un savonage. Au bout de quelques minutes, on rince les vêtements à grande eau et on les retire parfaitement nettoyés. Les coutils ne conservent les nuances du neuf que par ce moyen, bien connu des dégraisseurs.

— On lit dans le *Journal de Soissons* :

Le président du tribunal de Soissons, après un long débat, posait cette question à un vétéran des prisons de la ville :

— Prévenu, avez-vous encore quelque chose à dire pour votre justification ?

— Oui, je voudrais ajouter un mot.

— Eh bien ! parlez.

— Mon président, j'espère que vous aurez un peu de considération pour moi : c'est la septième fois que j'ai l'honneur d'être jugé par vous. Le tribunal ne put s'empêcher de sourire à cette réponse, qui valut peut-être au prévenu le bénéfice des circonstances atténuantes.

UN COUPABLE TROP INNOCENT.

M. le président du tribunal correctionnel. Prévenu, avez-vous déjà été condamné ?

Le prévenu. Oui, mon président; j'ai été deux fois condamné... par les médecins.

Le président. Il ne s'agit pas de cela. Avez-vous déjà été poursuivi ?

Le prévenu. Oui... par des gamins qui m'ont jeté des pierres.

Le président. Vous ne comprenez pas ce que je vous demande si vous avez déjà été arrêté.

Le prévenu. Certainement j'ai été plusieurs fois arrêté... par des embarras de voitures.

Le président. Vous avez été aussi arrêté trois fois comme voleur, et condamné pour tel.

Le prévenu. Pour tel ? *Guillaume Tell* ?... vous voyez bien c'est pas mon nom, j'ai été innocemment condamné pour un autre.

Le tribunal trouvant ce coupable trop innocent, le condamne au maximum.

Chronique Locale.

Mardi soir, sur les quatre heures, le sieur Domergue père descendait une des échelles de la calle, au quai de Limoges, pour puiser à la Loire. Arrivé au bord de l'eau, sur la dernière marche, il s'accroupit pour plonger son seau. Dans ce mouvement, son dos heurta contre l'escalier, très-bref, et le choc le poussa en avant. Il tomba à l'eau et disparut aussitôt. Malgré toutes les recherches faites immédiatement, il a été impossible de lui porter secours et, à cette heure encore, il n'est pas retrouvé.

Dimanche 17 courant, vers onze heures du matin, rue d'Orléans, une pauvre vieille femme passait, traînant avec peine deux béquilles, son caba et une petite malle. Arrivée au

bras jusqu'à le meurtrir.

— Dans un moment, lui dit-il d'une voix sourde et menaçante, vous aurez causé la mort d'un homme ! Oh ! rien de plus noble assurément que d'exposer sa vie pour son drapeau ou pour un acte d'humanité ! mais pour une fleur, un caprice d'enfant !...

Marceline avait compris sa faute; elle était muette de terreur. Lucien avançait avec précaution en s'aidant de quelques branches ou même de touffes de fougères qui lui restaient dans la main. Un désordre récent avait eu lieu où il se trouvait, et plus il approchait des fleurs maudites, plus, à l'ébranlement des pierres sous ses pas, un nouvel et subit éboulement devenait probable. M. Ploubère et sa fille n'osaient respirer. Tout-à-coup ils poussèrent un cri; en même temps fragments de rochers, morceaux de terre, plantes, arbustes, roulaient ensemble au fond du ravin.

Agile et conservant un admirable sang-froid dans le péril, Lucien avait pu atteindre d'un bond le quartier de roc dans les fentes duquel croissait l'églantier. Un peu par amour-propre, parce qu'il se voyait regardé, un peu pour accomplir jusqu'au bout son aventureuse et folle entreprise, il cueillit une douzaine de fleurs avant de se demander com-

ment il pourrait revenir sur ses pas. En ce moment Mlle de Rosmède accourait, épouvantée par le cri du capitaine et de Marceline.

La situation était loin d'être rassurante, car, le bouquet cueilli, il fallut bien reconnaître l'impossibilité absolue de reprendre le même chemin. Pour surcroît d'alarmes, le rocher qui soutenait maintenant le jeune homme vacillait sous lui. Certain de ne pouvoir y demeurer longtemps, Lucien promena les yeux dans toutes les directions, et ne vit de chances de salut que dans, nous n'osons pas dire un sentier, mais une ligne souvent coupée, une ligne formée par de nouvelles pierres, des creux dans le roc, des branchages et partant de la porte de la plus haute tour pour venir trouver un vieux chêne penché à une hauteur de quatre ou cinq mètres au-dessus de la tête de notre ami. S'élever d'abord jusqu'à cet arbre était l'opération la plus nécessaire; et le moyen pour Lucien d'y parvenir sans aucune aide ?

— Ah ! si j'avais seulement un bout de corde attaché à cette forte branche ! cria-t-il au capitaine.

Puis avec un accent découragé :

— Mais cette corde, vous ne l'avez pas, et l'auriez-vous, qu'il faudrait, pour me l'apporter, arriver à l'arbre par cet horrible casse-cou que moi seul

peut-être oserais-franchir, uniquement dans l'espoir de sauver ma vie.

Marceline pleurait.

— Mon père, disait-elle, appelons du secours, courons au premier village ! peut-être dans l'espoir d'une récompense, quelque hardi montagnard...

— Le premier village est encore très-éloigné, répondit le vieux marin, et ce rocher de malheur, d'où je vois tomber déjà des mottes de terre et des cailloux, ne tiendra pas un quart-d'heure. Oh ! si j'avais seulement mes vingt ans, ou même quarante ans, avec quelle ardeur... mais non, mes jambes goutteuses ne marchent que péniblement, mes mains tremblent, et je ne puis rien pour sauver le fils de mon vieil ami, quand ma pauvre fille...

Il n'acheva pas : les sanglots de Marceline lui demandaient grâce.

Maurice questionnait vainement le père et la fille sur la situation critique de M. de Mony; ni l'un ni l'autre ne l'entendaient, et ce fut la voix de sa sœur qui lui parla la première. Ce qu'elle disait, l'aveugle le comprenait à peine, tant les mots étaient pressés et décolorés; il savait seulement qu'Amélie allait se trouver elle-même en danger pour essayer de sauver Lucien;

Des mouchoirs et des serviettes nouées ensemble pouvaient tenir lieu de corde, mais la difficulté sérieuse était de franchir l'espace qui séparait le vieux chêne de la porte du donjon. Amélie voulut s'en charger malgré les protestations généreuses de M. de Mony, qui la suppliait de n'en rien faire.

La noble jeune fille avait pris sa résolution. Une étreinte passionnée, elle serra son frère sur ses bras, le recommanda d'un regard à M. Ploubère, et faisant un signe de croix, on la vit d'abord sortir de la tour, descendre sur le quartier de roc suspendu au-dessus du gouffre, et commencer la garde de Dieu, cet épouvantable voyage.

La cécité a parfois ses avantages : Maurice n'aurait pas que sa sœur suivait, en ce moment, un chemin très-périlleux; mais bien qu'il tremblait de ses membres en écoutant la respiration pénible du capitaine et les pleurs étouffés de Marceline, il se loint de connaître toute l'horreur de la vérité :

— Encore un pas, courageuse enfant ! encore un effort ! murmurait l'octogénaire. Bon ! Dieu la soutient... la voilà enfin parvenue à l'arbre, en dépit de tous les obstacles.

— Et maintenant, Monsieur ? demandait l'aveugle avec anxiété.

de ses forces, elle est forcée de s'asseoir sur le sol. Aussitôt elle est entourée de gamins qui ne cherchent pas à soulager la misère, au contraire; mais heureusement qu'il y avait là d'autres personnes qui s'aperçurent vite de la détresse de la pauvre vieille. On approche; elle était en sanglots et pouvait à peine raconter ses malheurs; enfin, on comprend qu'elle a faim et qu'elle n'a pas d'argent. Aussitôt on s'empresse de lui venir en aide: on la fait déjeuner. Elle dit qu'elle a l'intention de se rendre à Bordeaux. Comment faire, sans argent et ne marchant qu'avec peine? On fait de suite une petite collecte pour faire la somme de 22 fr., prix des 3^e classes pour Bordeaux, et on l'a fait partir par le premier train. Très-heureuse d'avoir trouvé sa nourriture et l'argent pour se rendre chez elle, la pauvre femme s'est confondue en remerciements auprès des personnes qui lui avaient fait du bien et les a engagées à aller la voir, si jamais elles en avaient l'occasion. Elle a expliqué comment elle se trouvait dans la misère: elle avait donné à sa sœur toutes ses économies et l'avait suivie à Saint-Brieuc; là, sa sœur l'a mal soignée et ensuite abandonnée.

On lit dans la *Semaine religieuse*:

Le 21 novembre dernier, M^{lle} M*** quittait Saumur: son départ ne produisait aucune sensation, et pourtant ce jour-là notre ville faisait une perte réelle. Femme douée d'une intelligence élevée et d'un cœur capable de comprendre le dévouement, elle se consacra de bonne heure aux œuvres de la piété et de la charité chrétiennes, qui partagèrent sa vie avec les devoirs de la famille. Sa vie, du reste, s'écoula sur un humble théâtre. Présidente de la congrégation de la Sainte-Vierge, elle prodigua les sages conseils de son expérience aux jeunes filles dont elle était la mère. Tous les ans, un Religieux prêchait une retraite aux congréganistes, et, quand il était parti, l'écho de sa parole pouvait encore retentir dans la modeste chapelle; car la Présidente avait recueilli fidèlement ses instructions, et on les lisait quelquefois aux petites réunions du dimanche. Le Tiers-Ordre de Saint-François venait d'être établi, à la suite de la mémorable mission donnée par les capucins; M^{lle} M*** fut unanimement désignée pour en être la directrice. Personne dans notre ville n'a oublié les magnifiques décorations qui ornaient chaque année l'église de Nantilly, pendant l'octave de l'Assomption, et qui témoignaient de son zèle pour la beauté de la maison de Dieu.

Jusqu'à ce jour, elle avait rempli les fonctions de Marthe, il lui tardait de goûter les joies de Marie; car elle avait médité cette parole du Sauveur: « Marthe, Marthe, vous vous inquiétez et vous vous occupez du soin de beaucoup de choses.... Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point enlevée. » (Luc. X. 41 et 42).

Maintenant elle revient, et tandis qu'elle avance vers nous, se glissant sur le long des rochers, s'accrochant aux branchages, s'élançant vaillamment d'une pierre sur une autre pierre, M. de Mony, aidé par le secours qu'elle vient d'apporter, a pu graver le vieux chêne, et le voilà qui prend la même route qu'Amélie.

Moins léger, les éboulements sont plus fréquents sous ses pas. Oh! Dieu! encore cette pierre qui s'ébranle et va tomber!

Un nouveau bruit, provoqué par la chute d'un corps pesant, retentit dans le ravin; mais un long baiser sur le front de l'aveugle, et sur sa joue des larmes brûlantes, ne pouvaient lui laisser aucun doute sur le retour d'Amélie.

M. de Mony aussi était dans les bras du vieillard. Rien de perdu, sinon les serviettes et les mouchoirs attachés au tronc de l'arbre, et s'y balançant toujours comme un signal de détresse.

Les deux jeunes filles n'osaient regarder M. de Mony. Celui-ci, après avoir exprimé à Mlle de Rosmadec son admiration et sa gratitude, s'approcha de la fille du capitaine et lui présenta les fleurs.

— Non, non, dit Marcelline, ce bouquet serait un remords pour moi: offrez-le ailleurs.

Un monastère de la Visitation, récemment fondé à Angers, attira M^{lle} M***, et, le mercredi 6 avril, elle y recevait des mains de notre vénérable Evêque le saint habit de la religion. M. le curé de St-Serge, qui longtemps l'avait dirigée dans les voies de la perfection, avait été prié de donner le sermon d'usage; il développa cette parole de saint Paul: « Révélez-vous de Notre-Seigneur Jésus-Christ, » entrant dans ces détails pratiques, qui sont si goûtés des âmes pieuses.

M^{lle} M*** eut pour compagne de son bonheur une jeune personne de Châteaubriand: c'est ainsi que la jeunesse et l'expérience des années se sont donné la main pour entrer dans cette pieuse congrégation où St-François de Sales accueille tous les âges, pour les fondre dans un même sentiment de tendre dilection.

L'abbé E.-P. Roy.

Un horticulteur conseille de ne jamais arracher les vieux arbres à fruits qui ne produisent plus, dans le cas, bien entendu, où les racines sont saines; il faut alors couper dans la terre les troncs au niveau du collet des racines et poser en fente ou en couronne deux, trois ou quatre greffes des variétés que l'on préfère. Ce système peut être avantageusement appliqué aux poiriers, pommiers, cerisiers, amandiers, devenus stériles.

Lorsque les greffes ont été placées de la manière indiquée ci-dessus, il faut avoir soin de couvrir les plaies des troncs avec de la cire à greffer ou de la terre grasse; on rehausse ensuite les greffes avec de la terre, en ne laissant hors de terre qu'un ou deux yeux.

Ce système a été pratiqué par un horticulteur, le 18 mars 1863, sur six vieux poiriers. A en juger par la vigueur des greffes, dont les jets ont atteint une hauteur de 75 centimètres, 1 mètre et même 1 mètre 75, et qui sont pour la plupart fort bien aoûtés, on peut supposer que les arbres ainsi traités donneront beaucoup de fruits dès la troisième année.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On lit dans le *Moniteur*:

Le *Morning Star* et le *Daily News* prétendent que lord Clarendon aurait promis, à titre de concession, à l'Empereur, au nom du gouvernement britannique, que Garibaldi abrègerait son séjour en Angleterre. Cette nouvelle, répétée par quelques journaux français, est entièrement inexacte. Le gouvernement français n'a fait aucune espèce d'observation à lord Clarendon au sujet de Garibaldi.

Une dépêche de Rome annonce que l'empereur et l'impératrice du Mexique sont arrivés dans cette capitale et ont été reçus par le Souverain Pontife.

Son regard achevait sa pensée, Lucien détacha du bouquet une églantine qu'il mit à sa boutonnière, et présenta les autres à l'institutrice. Ce qu'il dit en les offrant, nous n'essaierons pas de le répéter. Amélie l'entendait à peine: l'énergie toute virile qu'elle montrait un instant auparavant avait disparu avec le danger. Pale, affaissée, elle essayait vainement de répondre à tant de paroles émuës et reconnaissantes; la voix lui manquait, et sa tête se penchait sur sa poitrine dans un morne accablement.

Un état d'atonie aussi prononcé après une excitation fébrile aussi violente exigeait des soins, et, pour se les procurer plus tôt, on se hâta de remonter en voiture. Le retour différa beaucoup de la joyeuse matinée que nous avons essayé de dépeindre; il prouva une fois de plus que, seulement à quelques heures d'intervalle, nous traversons rarement avec les mêmes pensées, les mêmes chemins.

Après deux ou trois heures d'une insupportable durée, on se trouva de nouveau devant la porte de la maison d'école. Marcelline descendit de voiture avec Mlle de Rosmadec; elle espérait se rendre utile à son amie qui salua le vieillard et M. de Mony, en s'excusant beaucoup des inquiétudes qu'elle leur donnait.

Ils ont fait ensuite une visite au cardinal Antonelli, à la famille royale de Naples, et, le soir, ont donné un grand dîner.

Les cardinaux, le corps diplomatique, les ministres, et presque toute la haute noblesse romaine, sont allés saluer le nouvel empereur du Mexique et l'impératrice Charlotte.

Saint-Petersbourg, 19 avril. — Un ukase impérial déclare que, pour augmenter les ressources de l'Etat, et surtout pour couvrir les dépenses de l'année dernière, un emprunt de six millions de livres sterling, doit être émis pour le compte du gouvernement russe.

On lit dans la *Gazette du Nord*:

L'occupation complète du Jutland est décidée comme garantie pour les citoyens Prussiens allemands lésés par les croiseurs Danois.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 16 avril.

Correspondance du Mexique. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Un portrait authentique de W. Shakespeare. — Le Ponton-Phare de Rochebonne. — Revue littéraire. — La Confédération germanique. — Revue des Beaux-Arts: Exposition à Rome. — De ma fenêtre. — La Cochinchine (suite). — Gazette du Palais. — Le crédit à l'industrie. — Cavalcade de bienfaisance à Lyon, le lundi de Pâques.

Gravures: Mexique: Guerilleros faisant leur soumission au général baron Neigre, commandant de Mexico. — Danemark (3 gravures). — Portrait authentique de W. Shakespeare. — Le Ponton-Phare de Rochebonne. — Un paysage de Desjobert. — Les Princes confédérés d'Allemagne. — La Cochinchine (10 gravures). — Cavalcade de bienfaisance à Lyon, le lundi de Pâques. — Rébus.

La *Mode illustrée*, à dater du 1^{er} avril, publiera pour la belle saison de nouveaux modèles de chapeaux, robes, mantelets, vestes, lingerie, etc.

Loin de consacrer ses articles de modes aux réclames fastidieuses, ce journal tient compte seulement des intérêts du public; essentiellement pratique par les patrons excellents et irréprochables qu'il publie, il aide les mères de famille à réaliser des économies importantes en leur fournissant les modèles, patrons et conseils qui les dispensent d'avoir recours à des mains étrangères pour exécuter leurs vêtements et ceux de leurs enfants. Ces avantages, si appréciés par les abonnées de la *Mode illustrée*, viennent de recevoir un complément heureux: comme Annexe à ce journal, la même administration a fondé les *Patrons illustrés*, paraissant 14 fois par an, en planches de grandeur naturelle avec texte explicatif et dessins; cette publication, exclusivement réservée aux abonnées de la *Mode illustrée*, coûte 4 fr. par an.

Demeurés seuls dans la voiture, les deux hommes n'échangèrent que peu de mots avant de regagner le manoir, où, aussitôt arrivés, chacun se retira dans sa chambre.

— Attendez, dit encore M. Ploubère, mais cette fois avec un accent plus ferme que jamais: je vous répète qu'il y a dans ce caractère des germes bien différents, que nous ne la connaissons ni l'un ni l'autre, et qu'elle ne se connaît pas elle-même.

— Attendez! répondit simplement Lucien.

Le matin, il aurait dit impatiemment: A quoi bon attendre! Il y avait là toute une situation nouvelle.

(La suite au prochain numéro.)

Très-prochainement, nous donnerons pour feuilleton:

PÉRINE CADORET,
NOUVELLE MARITIME,
Par G. DE LA LANDELLE.

La modicité du prix du journal (3 fr. 50 c. par trimestre, et 4 fr. 50 avec les Patrons illustrés) jointe aux avantages considérables qu'il offre, lui ont valu un succès sans précédent. Par la diversité des matières qu'il traite, le journal s'adresse à tous les goûts, à toutes les fortunes; il enseigne aux femmes, aux jeunes filles, l'art de maintenir leur ménage; il leur donne, par les articles de la *Civilité*, cette deuxième éducation si importante dans la vie de la femme; il leur apprend la science difficile de l'Ameublement; il leur offre des lectures attrayantes et toujours morales; le succès des *Lettres d'une marraine à sa filleule*, du *Journal d'une jeune fille pauvre*, de l'*Histoire d'une famille*, formant trois jolis volumes du prix de 3 francs chacun, et les *Rêves dangereux* (en cours de publication) ont placé la *Mode illustrée* au nombre des meilleurs recueils littéraires, et lui ont valu en peu de mois 10,000 abonnés nouveaux. L'article *Renseignements* contient les réponses obligamment données par M^{re} Raymond aux abonnées qui la consultent, et qui trouvent bien souvent à cette place des conseils dont elles peuvent user, même sans avoir pris la peine de les demander.

Un numéro specimen est adressé gratis et franco à toute personne qui le demandera par lettre affranchie à l'Administration du Journal, rue Jacob, 56.

BULLETIN FINANCIER.

Les affaires se sont réveillées depuis huit jours à la Bourse de Paris avec une incroyable activité. Le départ de l'empereur du Mexique, l'émission de l'emprunt mexicain par le Crédit mobilier, le versement de 66 millions au trésor français et les remaniements budgétaires qui en sont l'heureuse conséquence, tout cet ensemble de circonstances joint à la prochaine ouverture des conférences ont donné à la spéculation une grande énergie, et la hausse a éclaté avec une force irrésistible.

Le Crédit mobilier en a recueilli les premiers fruits et il a monté en huit jours de près de 500 fr. La rente 3 0/0 a reconquis et dépassé le cours de 67 fr. Les autres valeurs ne tarderont pas à suivre ce mouvement.

En même temps l'esprit d'entreprise se réveille avec une féconde vigueur. On parle du doublement du capital du Crédit mobilier. La *Société générale* va se négocier en Bourse aussitôt après la clôture de l'emprunt mexicain. Sous le titre de *Société de crédit foncier international*, une grande compagnie financière vient de se fonder à Londres, sous le patronage et avec le concours de hautes notabilités industrielles et financières de la Belgique et de l'Angleterre. Les actions, souscrites cinq fois, obtiennent déjà sur le marché anglais une prime de près de 3 liv. st. ou 75 fr. Le but de cette Société est de relier et de développer plusieurs institutions du même genre, dues à la même initiative, et qui jouissent déjà, en Belgique, en Hollande et en Autriche, d'un haut degré de prospérité.

La maison E. Dautrevaux, qui a attaché son nom aux Ports de Brest, l'une des plus fécondes entreprises de ces dernières années, est un intermédiaire précieux pour les capitalistes des départements, qui ont des intérêts engagés sur notre marché financier. Opérations de banque, vente et achat de toutes espèces de titres, comptes-courants productifs d'intérêt, paiement de coupons, conseils et renseignements, cet établissement réunit toutes les conditions que recherchent les capitaux disponibles, et qui leur garantissent sécurité parfaite et revenus avantageux.

La Société générale des gisements tourbeux et métallifères de France vient d'acquiescer deux usines importantes, où elle pourra appliquer sur une grande échelle les procédés spéciaux qu'elle possède et au moyen desquels elle donne à la tourbe une puissance calorifique, supérieure de 14 0/0 à celle de la houille crue, et de 60 0/0 à celle du bois cru. Pour développer ces opérations, la Société émet 50,000 obligations de 400 fr. remboursables à 500 dans un délai de 30 ans, et rapportant 25 fr. par an. Le remboursement est garanti par la Caisse paternelle. La souscription est ouverte du 21 au 30 avril, chez MM. L. Montier et Cie, 47, rue Richer. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

M^{me} veuve Hudault, étant dans l'intention de retirer le cautionnement de M. Hudault, notaire à Fontevrauld, fait la présente déclaration, conformément à la loi. (144)

Etudes de M^r LABICHE, avoué, et de M^r LEROUX, notaire à Saumur.

BIENS

Dépendant de la succession OUVARD.

ADJUDICATION

LE 8 MAI 1864,

En l'étude de M^r LEROUX, notaire,

1° D'une maison, située à Saumur, rue de la Petite-Douve, occupée par M^{me} veuve Ouvard.

Loyer, 500 francs.

Mise à prix . . . 5,500 fr.

2° D'une maison, située à Saumur, au Puits Tribouillet, occupée par M. Gareau-Moulard.

Loyer, 540 francs.

Mise à prix . . . 6,500 fr.

3° D'une maison, située à Saumur, levée d'Enceinte, occupée par M^{me} la comtesse de Loménie.

Loyer, 700 francs.

Mise à prix . . . 10,000 fr.

4° D'une maison, située à Saumur, levée d'Enceinte, occupée par M. Boutet fils.

Loyer, 700 francs.

Mise à prix . . . 10,000 fr.

5° D'un clos de vigne avec maison et servitudes, au Clos Bonnet, commune de Saumur.

Mise à prix . . . 3,000 fr.

6° De 16 ares 50 centiares de terre, à la Gneule-du-Loup.

Mise à prix . . . 300 fr.

7° De 51 ares de terre et vigne, en Galmoises.

Mise à prix . . . 2,000 fr.

8° D'une maison, rue Duncan, occupée par M. Videgrain.

Loyer, 110 francs.

Mise à prix . . . 1,400 fr.

9° De 13 ares de vigne, à Bournan, commune de Bagneux.

Mise à prix . . . 500 fr.

10° De 13 ares 75 centiares de vigne, au même lieu.

Mise à prix . . . 300 fr.

S'adresser, pour les renseignements, à M^r LEROUX, notaire à Saumur, et voir le Courrier de Saumur du 13 avril 1864. (188) Signé : LABICHE.

Etude de M^r LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une MAISON, avec vastes servitudes, place du Petit-Thouars, occupée par M. Charier, entrepreneur de messageries.

Une MAISON, rue du Petit-Pré. S'adresser audit notaire. (161)

Etude de M^r BRAYER, notaire à Chouzé (Indre-et-Loire).

A VENDRE DEUX MOULINS A VENT

En Pelouze, commune de Chouzé. Chaque moulin contient une paire de meules, montées à l'anglaise, et tous les accessoires, bluterie pour fleur.

Bâtiments d'habitation et d'exploitation, et 17 ares de terre labourable autour des moulins, le tout en un seul tenant.

Une très-belle clientèle est attachée à ces moulins.

Entrée en jouissance de suite. Il sera accordé toutes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour traiter et pour tous renseignements, à M^r BRAYER, notaire à Chouzé. (164)

A VENDRE Ensemble ou par lots, LA SUPERFICIE DU TERRAIN de

LA MINOTERIE DE SAUMUR

Située à la Croix-Verte, route du Mans,

Ayant en surface 50 mètres de façade sur 50 mètres de profondeur. S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (679)

BOUTEILLES

A VENDRE A prix réduits.

S'adresser à la verrerie de Saint-Hilaire-Saint-Florent. (602)

A CÉDER

MAGASIN D'ÉPICERIE, A SAUMUR,

Dans une magnifique position.

S'adresser à M. CORMERY, rue Verte. (189)

Etude de M^r LEROUX, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la St-Jean 1864,

Une TRÈS-JOLIE MAISON, avec écurie, sellerie, remise, grand jardin, cellier. Il sera établi pour le locataire une cave sous la maison.

Ladite maison, située rue de la Chouetterie, est occupée en ce moment par M. Lambert. S'adresser à M^r LEROUX, notaire.

A VENDRE

UNE JOLIE JUMENT,

Âgée de 5 ans,

Achetée au haras de Saumur, lors de la réduction de l'effectif. S'adresser au bureau du journal.

DEMANDE D'EMPRUNT.

On demande à emprunter une somme importante, avec les plus amples garanties.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

DE SUITE,

Ou pour la Saint-Jean 1864,

UNE BELLE MAISON

Située au Pont-Fouchard.

S'adresser à M. SEGRIS, rue d'Orléans. (60)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

Rue du Puits-Neuf, 22.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le CABINET D'AFFAIRES de M. CORMERY est transféré rue Verte, en face de M. Valère, jardinier, près du Champ-de-Foire. (190)

AVIS SÉRIeux. Occupation indépendante et lucrative, proposée à toutes les personnes de l'un ou de l'autre sexe, désireuses de se créer une position à l'aide d'un travail facile et productif, ou seulement d'employer, par une occupation artistique et très-agréable leurs instants de loisir. — Ecrire franco à Monsieur S. M. F., poste restante, à Lyon (Rhône). (191)

UN BON IMPRIMEUR, CONNAISSANT LA CASSE, est DEMANDÉ tout de suite à l'imprimerie du Courrier de Bretagne, à Lorient.

Maladie de la Vigne.

POUDRE ANTI-OÏDIQUE

De A. BAUDRIMONT et H. LE MAT.

Plus active que le soufre, n'exposant pas dans son emploi aux mêmes dangers, et revenant à moitié meilleur marché, elle agit par toutes les températures, fortifie la vigne et améliore la qualité du vin, auquel elle contribue à donner une saveur franche, pure et exempte de tout mauvais goût.

Les résultats en sont attestés par plus de 200 propriétaires de la Gironde, parmi lesquels S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux.

Agents à Saumur, pour tout le département, MM. SALOMON et BENARD, rue Beaurepaire. (162)

LA VILLE DE SAUMUR,

Son Budget,

SES TRAVAUX, SES EMPRUNTS,

Par le D^r BINEAU,

Membre du Conseil municipal.

PRIX : 1 FRANC.

A Saumur, chez M. JAVAUD, libraire, et au bureau du journal.

SOUFRE SUBLIMÉ

GARANTI PUR,

Pour le Soufrage de la Vigne,

A 35 fr. les 100 kilog. — Valeur, 30 jours.

Chez M. PERALO, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIODÈSE D'ANGERS.

REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS.

Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an. 5 fr. | Six mois. 2 fr. 75 c.

On reçoit les timbres-poste en paiement.

On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

ECHO DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Journal paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois,

Prix 4 fr. par an,

Bureaux : Librairie de A. Josse, éditeur, 8, rue Cassette, Paris. Les abonnements sont d'un an et partent du 1^{er} avril.

PRIME EXCEPTIONNELLE, LE CHRIST AU JARDIN DES OLIVIERS

Par M. EVRARD.

Épreuve photographique sur papier carton, format in-folio.

La prime et le journal 6 fr.

Ce journal n'étant composé que d'Histoires et de Nouvelles, empruntées à nos meilleurs auteurs, est destiné à remplacer dans les familles cette multitude de petits journaux à bon marché dont la littérature, souvent anti-religieuse, laisse tant à désirer.

La première année est en vente sous le titre de

NOUVELLES ET RÉCITS, un fort vol. grand in-8° à 2 colonnes.

PRIX FRANCO 4 FR.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 19 AVRIL.			BOURSE DU 20 AVRIL.		
	au comptant.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	Dernier cours.	Hausse. Baisse.	
3 pour cent 1862.	67 20	» »	» 20	66 90	» »	» 30
4 1/2 pour cent 1852.	93 50	» »	» 50	93 75	» 25	» »
Obligations du Trésor.	440	» »	1 25	440	» »	» »
Banque de France.	3300	» »	» »	3305	» 5	» »
Crédit Foncier (estamp.).	1315	» 5	» »	1310	» »	» 5
Crédit Foncier, nouveau.	1270	» »	25	1270	» »	» »
Crédit Agricole.	722	» 2 50	» »	730	» 7 50	» »
Crédit industriel.	770	» »	2 50	770	» »	» »
Crédit Mobilier.	1270	» »	» »	1225	» »	» 45
Comptoir d'esc. de Paris.	857 50	» »	» »	860	» 2 50	» »
Orléans (estampillé).	895	» »	5	892 50	» »	» 2 50
Orléans, nouveau.	810	» »	» »	800	» »	» 10
Nord (actions anciennes).	985	» 2 50	» »	980	» »	» 5
Est.	485	» »	» »	485	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	957 50	» 2 50	» »	955	» »	» 2 50
Lyon nouveau.	900	» 2 50	» »	900	» »	» »
Midi.	680	» »	10	667 50	» »	» 12 50
Ouest.	503 50	» 2 50	» »	503 75	» »	» 1 25
C ^e Parisienne du Gaz.	1665	» »	5	1670	» 5	» »
Canal de Suez.	467 50	» »	» »	467 50	» »	» »
Transatlantiques.	560	» 7 50	» »	557 50	» »	» 2 50
Emprunt italien 5 0/0.	69 30	» 40	» »	68 80	» »	» 50
Autrichiens.	425	» 5	» »	417 50	» »	» 7 50
Sud-Autrich.-Lombards.	560	» »	2 50	555	» »	» 5
Victor-Emmanuel.	375	» »	» »	375	» »	» »
Russes.	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Romains.	350	» 5	» »	345	» »	» 5
Crédit Mobilier Espagnol.	695	» 5	» »	660	» »	» 35
Saragosse.	585	» »	» »	575	» »	» 10
Séville-Xérès-Séville.	417 50	» »	2 50	417 50	» »	» »
Portugais.	332 50	» 2 50	» »	330	» »	» 2 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	305	» »	» »	305	» »	» »
Orléans.	295	» »	» »	293 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	293 75	» »	» »	292 50	» »	» »
Ouest.	291 25	» »	» »	292 50	» »	» »
Midi.	291 25	» »	» »	292 50	» »	» »
Est.	293 75	» »	» »	292 50	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu pour la légalisation de la signature ci contre. En mairie de Saumur, le